

Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation

Atelier 3 – Un territoire, des acteurs préparés

État de la question – 13 octobre 2015

L'OBJECTIF

Co construire un dispositif, définir une stratégie de gestion de l'inondabilité

LES QUESTIONS

- Quelles conséquences d'une inondation sur le val ?
- Quelle évacuation du val ?
 - Totale ou sectorisée
- Quelles priorités dans la procédure d'évacuation ?
 - Type de population
 - Secteur du val
- Quelle capacité à mobiliser l'ensemble des occupants du val ?
- Comment se prépare-t-on individuellement et collectivement à la crise ?
 - Échelles de la gestion de crise
 - Sous différentes formes (ex: planification, information, exercices)
- Comment partager avec l'ensemble des acteurs du territoire la construction des choix stratégiques ?



LES POINTS ABORDÉS

CONNAISSANCE	SUITES ENVISAGEABLES
<p>Singularité du val de Tours : un cœur d'agglomération fortement inondable et un val qui ne se vide pas</p> <p>Les différents risques d'inondation</p> <ul style="list-style-type: none">● Risque d'inondation de plaine par la Loire, le Cher, le petit Cher, le Vieux Cher.● Risque d'inondation de plaine par la Bédouire, la Choisille et la Bresme dans leur tronçon aval.● Risque d'inondation par surverse ou rupture des digues de Loire, des digues du Cher, de la levée de l'ancien canal. Le système d'endiguement du val présente une fragilité certaine, et la possibilité de rupture en tout point des levées est un facteur de risque supplémentaire.● Risque d'inondation par fonctionnement des déversoirs de Villandry et la Chapelle aux Naux.● Risque d'inondation du val par surélévation de la nappe phréatique.● Risque d'inondation par défaut de possibilité d'écoulement des eaux pluviales vers la Loire, le Cher ou le petit Cher. <p>Les échelles de la crise</p> <p>La crise impacte plusieurs échelles :</p> <ul style="list-style-type: none">- spatiales : territoire inondé / territoire porteur d'une stratégie solidaire / territoire affecté (aire urbaine, département, ...)- temporelle : survenance de l'événement / durée de l'inondation / durée du retour à la normale <p>Gestion de crise</p> <ul style="list-style-type: none">● Nécessité de prendre en compte la chronologie et le phasage vis-à-vis de l'évolution de la crise (pré-alerte, alerte, évacuation et post crise ...)- Calage des plans étatiques et les plans communaux : cohérence des données à prendre en compte, renforcement des outils de communication préfecture/collectivités ...- La gestion de crise, et notamment l'évacuation des populations, est essentiellement pilotée à l'échelle de chaque commune, particulièrement avec les plans communaux de sauvegarde (PCS). Cependant, une bonne gestion nécessite une coordination voire une conception intercommunale et doit être cohérente avec le dispositif d'évacuation établi à l'échelle départementale. Un territoire élargi, susceptible d'accueillir les populations doit y être associé.- Pour ce qui concerne l'évacuation, les besoins sont mal identifiés. On connaît des difficultés à chiffrer la population concernée, et on ne sait par exemple pas distinguer la part des ménages qui devront être pris en charge par la puissance publique de ceux qui auront une solution individuelle (y compris la nature même de cette prise en charge).	<p>- <u>lien avec l'atelier 1</u> : plusieurs facteurs de risque peuvent être modifiés (absence de rupture de digue, vidange du val,) qui peuvent influencer sur la priorité dans l'évacuation et la durée de l'évacuation</p> <p>- Mise en place de conventions entre les communes évacuées et celles qui hébergent</p> <p>- Prise en compte des conclusions des Études (ex les études de Dangers) dans les PCS pour le calage des phases de crises (déclenchement, actions, ...)</p> <p>- Comment estimer la population devant être prise en charge par la puissance publique ? Faut-il imaginer un questionnaire tel que la pratique La Ville-aux-Dames ?</p> <p>- Quelle mise en relation des ménages potentiellement inondés avec ceux qui résident hors d'eau pour activer les solidarités (hôtes de crue) ?</p>

<p>- Les moyens nécessaires sont de la même façon mal identifiés. Ils sont de trois ordres : les voiries praticables supports de l'évacuation, les sites de rassemblement puis d'hébergement, les conditions matérielles de l'accueil (lit, nourriture...).</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La mise en place de zones de regroupement et d'orientation (ZRO) nécessite une adaptation des flux entrants et sortants, avec des infrastructures adaptées. <ul style="list-style-type: none"> - Il semble nécessaire de mieux connaître et articuler les stratégies des opérateurs de réseau. - Il faut hiérarchiser-en fonction de leur vulnérabilité, les populations à évacuer si on doute de la capacité à les évacuer tous avant l'entrée d'eau dans le val. - Hiérarchiser également les établissements sensibles (sanitaires, justice, ...) et les actions d'anticipations nécessaires. - Les bulletins d'alerte et les consignes doivent être aisément appropriables par l'ensemble des acteurs (ex : bulletin vigicrue). - La gestion de crise concerne également les services publics (nécessité de Plan de continuité d'activités -PCA- des administrations, collectivités). <p>Post crise</p> <p>- La question du traitement des déchets après la crue est posée (quels déchets, quel volume potentiel, durée, moyens...).</p> <p>Culture du Risque</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elle apparaît comme un préalable indispensable à une bonne gestion de crise. - Elle ne concerne pas seulement les habitants du val, mais aussi les services (nécessité de Plan de continuité d'activités -PCA- des administrations, collectivités). - Il est nécessaire d'être très vigilant à ce que les opérations de sensibilisation ne soient pas vectrices d'anxiété voire de panique. Il faut aussi communiquer sur les actions mises en œuvre pour mitiger le risque. - Les opérations de sensibilisation mises en œuvre par le passé ont montré leur efficacité (événementiel, repères de crue...), mais ne touchent qu'une petite partie de la population. 	<p>- <u>lien avec l'atelier 2</u> : les problèmes d'évacuation du val interrogent les choix en termes de densité de population, de forme urbaine et de forme architecturale de la ville</p> <ul style="list-style-type: none"> - Établir les Documents d'Information Communaux sur les Risques Majeurs (DICRIM) - Envisager, à l'échelle du TRI, une programmation régulière d'actions de sensibilisation, sous des formes diverses (Vecteurs de communication : <ul style="list-style-type: none"> * documents : DICRIM, plaquette, presse, expo itinérante ... * support numérique : site internet commune, film, * sensibilisation : pose de repère de crue, journée thématique, formation dans le milieu scolaire (collège, lycée)).
<p>Quelques définitions</p> <p><u>Culture du risque</u> : Connaissance par tous les acteurs (élus, techniciens, citoyens, etc.) des phénomènes naturels et l'appréhension de la vulnérabilité. Celle-ci doit permettre d'acquiescer des règles de conduite et des réflexes, mais aussi de débattre collectivement des pratiques, des positionnements, des enjeux, etc. Développer la culture du risque, c'est améliorer l'efficacité de la prévention et de la protection.</p> <p><u>Gestion de crise</u> : Ensemble des modes d'organisation, des techniques et des moyens qui permettent à une organisation de se préparer et de faire face à la survenance d'une crise puis de tirer les enseignements de l'événement pour améliorer les procédures et les structures dans une vision prospective.</p>	



LES ACQUIS DE L'ATELIER

- Les Plans communaux de sauvegarde appellent a minima une coordination intercommunale et une mise en cohérence des plans gérés par l'État et les collectivités.
- Il y a nécessité de mieux appréhender les besoins en matière d'évacuation, données indispensables pour proportionner les moyens (QUI FAIT QUOI (commune ou état) ? voies/rassemblement/hébergement, estimation des temps d'évacuation pour voir la compatibilité avec l'arrivée de la crue).
- Il faut mettre en rapport ces données avec les apports de l'atelier 1 susceptible de modifier la gestion de crise dans le futur (calage du val par rapport à la sécurisation des ouvrages de protection, durée d'évacuation, priorisation d'évacuation), sans négliger les moyens de gestion d'une crise proche.
- Il doit y avoir une cohérence entre la capacité de gestion de la crise, et la capacité de développement du val retenue, autrement dit l'ambition de développement du cœur métropolitain vient interroger les capacités de mise en sécurité de la population.
- Il y a lieu de hiérarchiser les secteurs à évacuer en fonction de la vulnérabilité des populations (au sens de leur exposition à l'aléa inondation et/ou de la fragilité de certains types de population).
- La culture du risque est trop faible sur notre territoire. Il faut amplifier et multiplier les opérations de sensibilisation au risque et surtout la pérenniser.